

## Conditions générales de vente Camping du GOVIRO

---

### **CONDITIONS DE RESERVATION**

Le contrat de réservation est strictement personnel, il ne peut être cédé à une tierce personne. La réservation est définitive après accord entre le client et le camping et réception d'un acompte de 10% du prix des prestations réservées. La confirmation de réservation devra être présentée le jour de l'arrivée. Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé. Tout séjour commencé est dû dans son intégralité. Le solde du séjour devra être réglé au plus tard la veille du départ. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux. Le forfait de base comprend l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping-car pour une personne, l'électricité, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil.

### **ANNULATION ET MODIFICATIONS**

#### 1. Annulation par le client :

**Aucun remboursement n'est appliqué en cas de désistement quel qu'en soit le motif.**

#### 2. Modification de la réservation :

Le client peut solliciter la modification de son séjour sur demande écrite auprès du camping (courrier ou courriel) dans la mesure des disponibilités et possibilités. Aucun report ne sera accepté sur la saison suivante. À défaut de modification, le client



devra effectuer son séjour dans les conditions initiales de réservation. Toute demande d'augmentation de la durée du séjour sera acceptée en fonction des disponibilités et selon les tarifs en vigueur. Toute demande de diminution de la durée du séjour est considérée comme une annulation partielle et relève des modalités d'annulation et interruption de séjour.

### 3. Assurance-annulation :

**Le camping municipal du GOVIRO ne propose pas d'assurance-annulation.**

## **LE SÉJOUR**

### 1. Arrivée

Le jour de son arrivée au camping du GOVIRO, le client est accueilli à partir de 12h00. Il trouvera à l'accueil tous les renseignements sur les services du terrain de camping, les informations sur les possibilités de ravitaillement, les installations sportives, les richesses touristiques des environs et diverses adresses qui peuvent s'avérer utiles.

### 2. Pendant son séjour

Il appartient au campeur de contracter les assurances adaptées. Le campeur est responsable de la surveillance de ses objets personnels (vélos, etc.). Le camping décline toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur. Le client doit se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Il est tenu pour responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.



### 3. Départ

L'emplacement doit être libéré avant 11h30 du matin et rendu en parfait état de propreté. Pour tout départ retardé, il pourra être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuitée en vigueur.

### **ANIMAUX**

Les animaux sont acceptés au camping moyennant une redevance payable lors de la réservation. Les chiens doivent être tenus en laisse sur le camping en permanence. Le Client s'engage à respecter l'hygiène et l'environnement du site d'accueil. A l'arrivée, le Client devra présenter le carnet de vaccination à jour des animaux l'accompagnant, lesquels devront être tatoués ou pucés. Ils sont interdits dans les bâtiments.

### **RESPONSABILITE DU CAMPING**

Le camping n'assume en aucun cas l'obligation de garde des effets et objets personnels dans l'enceinte du parc. La responsabilité du camping, au-delà de sa responsabilité légale, ne saurait être engagée en cas de :

- vol, perte, dommage ou dégradation d'effets personnels de quelque nature qu'ils soient, pendant ou à la suite d'un séjour.
- panne ou mise hors service des équipements techniques, panne ou fermeture définitive ou temporaire de certaines installations du camping lorsque celles-ci sont indépendantes de sa volonté et liées à des cas de force majeure.



Boulevard du Goviro, 56170 Quiberon  
Tél. 02 97 50 13 54  
campingdugoviro@ville-quiberon.fr  
n° d'agrément : 21560186500011



**QUIBERON**  
INFINIMENT PRESQU'ÎLE

[www.ville-quiberon.fr](http://www.ville-quiberon.fr)



- mesures ponctuelles, prises par la direction du camping, de limitation d'accès à certaines installations, lorsqu'elles sont rendues nécessaires par le respect des normes de sécurité ou des travaux d'entretien périodique.
- dommages causés ou subis par les véhicules des clients stationnant et circulant dans l'enceinte du camping, même dans l'hypothèse où ceux-ci ont été expressément autorisés à y pénétrer.

## **DONNEES PERSONNELLES**

La loi du 20 juin 2018 a permis l'adaptation de la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978 au "Paquet Européen, de protection des données". Elle met ainsi en conformité la loi du 6 janvier 1978 avec le Règlement général sur la protection des données (RGPD) du 27 avril 2016 directement applicable dans tous les pays européens depuis le 25 mai 2018. Le client est informé que les données nominatives ou à caractère personnel signalées comme étant obligatoires et recueillies dans le cadre de la réservation sont nécessaires à la validité de celle-ci. Le Client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition à la cession de ces données à des tiers, qu'il peut exercer en s'adressant, par courrier, à Camping du GOVIRO, 5 Bd du Goviro, 56170 Quiberon.

## **RECLAMATIONS**

Toutes les réclamations relatives aux conditions de déroulement du séjour doivent être formulées sur place auprès de la Direction du camping afin de permettre à celle-ci de mettre en œuvre sans délai la solution répondant au problème soulevé.



Boulevard du Goviro, 56170 Quiberon  
Tél. 02 97 50 13 54  
campingdugoviro@ville-quiberon.fr  
n° d'agrément : 21560186500011



QUIBERON  
INFINIMENT PRESQU'ÎLE

[www.ville-quiberon.fr](http://www.ville-quiberon.fr)